

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE

MINISTRE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES
DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUS-DIRECTION DU BUDGET, DU MATERIEL ET DE LA
MAINTENANCE

SERVICE DES MARCHES

BUREAU DU SUIVI ET DU CONTRÔLE DE L'EXECUTION
DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE - WORK - FATHERLAND

MINISTRY OF SMALL AND MEDIUM-SIZED
ENTERPRISES, SOCIAL ECONOMY AND HANDICRAFTS

GENERAL SECRETARY

DEPARTMENT OF GENERAL ADMINISTRATION

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET, EQUIPMENT AND
MAINTENANCE

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

OFFICE OF MONITORING AND CONTROL OF THE
PERFORMANCE OF CONTRACTS

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

N°001/ASMI/MINPMEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/BSCEM/2019
DU 18 JAN 2019 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN
BUREAU D'ÉTUDES POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ANNEXE 2 DE LA
PEPINIÈRE PILOTE DE RÉFÉRENCE DES ENTREPRISES
D'ÉDÉA.

**DOSSIER D'AVIS DE SOLLICITATION
A MANIFESTATION D'INTERET**

FINANCEMENT : BIP MINPMEESA - EXERCICE 2019



AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

N°001/ASMI/MINPMEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/BSCSEM/2019

DU 8 JAN 2019 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU
D'ÉTUDES POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE L'ANNEXE 2 DE LA PEPINIÈRE PILOTE DE
RÉFÉRENCE DES ENTREPRISES D'ÉDÉA.

1- CONTEXTE

Le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat se propose de procéder, pour le compte de son ministère à un avis de sollicitation à manifestation d'intérêt, à l'attention des entreprises et bureaux d'études en vue du recrutement d'un bureau d'études pour la maîtrise d'œuvre des travaux de construction de l'annexe 2 de la pépinière pilote de référence des entreprises d'Édéa.

2- PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises et bureaux d'études installés au Cameroun.

3- FINANCEMENT

BIP MINPMEESA, exercice 2019.

4- CRITERES DE PRE-QUALIFICATION

a-Critères éliminatoires.

- Dossier administratif incomplet, falsifié ou non conforme après 48 heures ;
- Offre technique incomplète ;
- Chef de mission n'étant pas un Ingénieur de génie civil (Bac+3 au moins) ayant au moins 03 ans d'expérience, inscrit à l'ordre (ONIGC) ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100.

b-Critères essentiels.

1. Présentation générale des offres (5 points).
2. Organisation du consultant et méthodologie (20 points).
3. Qualification et expérience du personnel (50 points).
4. Références du soumissionnaire (20 points).
5. Moyens logistiques et matériels (5 points).

Seuls les candidats ayant totalisé à l'issue de l'évaluation une note technique supérieure ou égale à soixante-dix (70) points sur cent seront pré-qualifiés pour l'Appel d'Offres Restreint.

5- DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les candidats à cet appel à manifestation d'intérêt devront fournir en cinq (05) exemplaires, dont un (un) original et quatre (04) copies marqués comme tel, les pièces ci-après, dont le dossier est présenté en deux (02) volumes :

Volume 1 : dossier administratif et fiscal

Le volume 1 comprendra impérativement les documents administratifs ci-après (en originaux et copies certifiées conformes en cours de validité) conformément à la réglementation en vigueur au Cameroun :

1. Une lettre de déclaration de manifestation d'intérêt du candidat faisant apparaître sa raison sociale, son adresse et, le cas échéant les pouvoirs délégués au(x) signataire(s).
2. Une attestation de non-redevance.
3. Une attestation de non exclusion des marchés publics (ARMP).
4. Une attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du domicile.
5. Le registre de commerce.
6. Une déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné une prestation.
7. Une attestation de soumission pour CNPS (original).

Ces pièces doivent être soit en originaux soit en photocopies certifiées conformes aux originaux. L'absence d'une de ces pièces disqualifie automatiquement le dossier du soumissionnaire.

Volume 2 : dossier technique.

Le dossier technique devra comprendre :

1. La présentation de l'entreprise ou du BET.
2. La compréhension de la mission –méthodologie.
3. L'organigramme.
4. Le programme d'intervention prévisionnel.
5. L'organigramme prévisionnel des travaux.
6. La liste du personnel clé à mettre en œuvre dans le cadre de la mission et ses attributions.
7. Le curriculum vitae (CV) de l'ensemble du personnel.
8. Les copies certifiées conformes de leurs diplômes.
9. L'attestation d'inscription à différents ordres professionnels.
10. Les références du candidat (le bureau présentera ses références dans un tableau synoptique faisant ressortir la date de réalisation, la prestation réalisée, le coût et le bénéficiaire).
11. Les contrats ou les bons de commandes, les procès-verbaux de réception se rapportant aux prestations effectuées, ainsi que tous autres documents susceptibles de faciliter une meilleure compréhension et la justification des prestations réalisées.
12. La description des locaux et le plan de localisation.
13. La liste des moyens logistiques dont dispose le candidat pour la réalisation de la mission ; il devra soit justifier de la propriété des moyens logistiques et matériel nécessaires à la réalisation des prestations, soit fournir des garanties d'une éventuelle location.

Le soumissionnaire devra disposer ou s'engager à embaucher avant le début des prestations, le personnel technique compétent et nécessaire à la bonne exécution des missions. Le minimum d'équipe à mobiliser est la suivante :

- **Chef de mission** : Ingénieur de génie civil (Bac+3 au moins) ayant au moins 03 ans d'expérience générale dans le domaine des études et contrôle des constructions des bâtiments et équipements collectifs, inscrits à l'ordre (ONIGC).

- **Ingénieur de suivi** : Technicien Supérieur des travaux de génie civil (Bac + 2 ou plus) disposant d'au moins 03 ans d'expérience générale dans le domaine des études et du suivi des constructions des bâtiments et équipements collectifs.

En plus des personnels clés, le consultant devra en fonction de sa méthodologie proposer un personnel d'appui que la commission devra apprécier en fonction de son offre.

6- DEPOT ET PRESENTATION DES OFFRES.

Le dossier de manifestation d'intérêt sera rédigé en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel. Ils seront présentés dans une enveloppe extérieure anonyme qui devra porter la mention :

**« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET
N°001/ASMI/MINPMEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/BSCEM/2019
DU 18 JAN 2019 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES POUR LA
MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ANNEXE 2 DE LA
PEPINIÈRE PILOTE DE RÉFÉRENCE DES ENTREPRISES D'ÉDÉA
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

Les enveloppes intérieures anonymes devront contenir deux (02) enveloppes cachetées :

- Une première enveloppe cachetée dite « enveloppe A » marquée comme telle, portant la mention « dossier administratif » ;
- Une deuxième enveloppe cachetée dite « enveloppe B » marquée comme telle, portant la mention « dossier technique».

7- PUBLICATION DES RESULTATS.

Les entreprises ou bureaux d'études techniques ayant obtenu une note supérieure ou égale à soixante dix (70) points sur cent (100) seront consultés dans le cadre de l'Appel d'Offres Restreint.

8- REMISE DES OFFRES.

Chaque offre devra parvenir au Service des Marchés du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, au plus tard le **07 FEB 2019** à **11 heures précises**.

9- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES.

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Immeuble ministériel dit « Immeuble ministériel N° 1 », quinzième étage, porte n° 15T02, Service des Marchés du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, Téléphone : 222 22 40 60, B.P: 6096 Yaoundé.

Ampliations:

- MINMAP ;
- ARMP (publication et archivage) ;
- Président CPM/MINPMEESA;
- Affichage;
- Chrono/Archives.


Fait à Yaoundé, le **Achille BASSILEKIN III**
18 JAN 2019
**Le Ministre des Petites et Moyennes
Entreprises, de l'Economie Sociale et
de l'Artisanat**